



AUTOMNE 2020

nouvelles de CANDIAC



CANDIAC
ma ville sous les arbres

Hôtel de ville

100, boulevard Montcalm Nord
450 444-6000
accueil@ville.candiac.qc.ca

Service des loisirs

59, chemin Haendel
450 635-6020
loisirs@ville.candiac.qc.ca

Cour municipale

100, boulevard Montcalm Nord
450 444-6060
cour@ville.candiac.qc.ca

Service de sécurité incendie

90, boulevard Montcalm Nord
450 444-6063
incendie@ville.candiac.qc.ca

Service des travaux publics

80, boulevard Montcalm Nord
450 444-6040
travauxpublics@ville.candiac.qc.ca

.....

Vignette de la page couverture

Les rues de Candiac se font une beauté lorsque l'automne est à nos portes. Les couleurs sont au rendez-vous au plus grand plaisir des photographes.

Votre conseil municipal



Mélanie Roldan
District la Promenade



Vincent Chatel
District Champlain



Kevin Vocino
District Saint-Laurent



Jean-Michel Roy
District Fouquet



Anne Scott
District Montcalm



Marie-Josée Lemieux
District Jean-Leman



Daniel Grenier
District Deauville



Devon Reid
District De la Gare



Mot du maire

Chers citoyens,

Alors que les rues de Candiac se vêtissent de leurs plus belles couleurs, nous nous préparons à entamer les derniers mois de l'année. Devant la nouvelle réalité qui s'est imposée à nous au printemps, je salue la résilience des Candiacois et l'esprit de collectivité qui les anime. Celui-ci a d'ailleurs contribué au succès de la programmation de loisirs estivale et à la popularité des activités qui se sont déroulées sous le toit de la Scène Cascades et celui de notre belle patinoire réfrigérée couverte. Nous avons heureusement la chance de pouvoir compter sur une équipe dotée d'un esprit aussi créatif que novateur, ce qui nous a permis de réinventer l'été!

Cette saison automnale s'annonce animée à Candiac et l'un de ses moments forts sera certes la mise en ligne d'une série d'émissions au cours de laquelle je vous présenterai, avec grande fierté, le bilan de nos réalisations depuis le lancement, en novembre 2018, du *Plan stratégique de développement 2018-2033*. Je vous invite donc à surveiller le candiac.ca ou à suivre notre page Facebook afin de ne pas manquer le lancement de cette série qui vous offrira, de surcroît, un regard sur les projets en cours ainsi que sur ceux en préparation qui forgeront le *Candiac de demain*.

En outre, nous accordons une grande importance à la participation citoyenne. Cet automne, la Ville a entamé plusieurs démarches consultatives, dont celles du TOD de la gare, de l'ancien terrain de golf de Candiac ainsi que de la mobilité active et durable. Une démarche consultative sera aussi organisée concernant l'entreposage des véhicules récréatifs. Je vous invite à demeurer à l'affût de toute information à ce sujet disponible sous l'onglet *Consultations* de l'Agora (agora.candiac.ca). Les détails y seront annoncés.

Par ailleurs, c'est avec un grand plaisir que je vous annonce qu'il est dorénavant possible de découvrir la Place de la Fonderie, située au cœur du Square Candiac, ainsi que le Sentier de la Rivière-de-la-Tortue. En raison du contexte de la pandémie, les inaugurations de ces deux nouveaux parcs se tiendront au printemps prochain. Notons aussi que le parc de Jasper s'est récemment dévoilé dans un tout nouveau cadre modernisé. Je m'en voudrais de passer également sous silence la remise en état fort attendue de la chaussée du boulevard de l'Industrie. Nous avons hâte, tout comme vous, de voir cette collectrice majeure à la hauteur des exigences pour notre ville. Merci de votre patience!

En dernier lieu, je tiens à féliciter et à remercier le personnel de l'organisation municipale pour sa gestion exemplaire de la crise sanitaire visant à protéger les employés et la population en ces temps de pandémie.

Portez-vous bien!

Votre maire,

Normand Dyotte

Normand Dyotte

Maire

Les prochaines séances se tiendront les 19 octobre, 16 novembre et 7 décembre, dès 19 h.

Mme Anne Scott, conseillère du district Montcalm, agira à titre de mairesse suppléante jusqu'au 30 avril 2021. Prenez note qu'en raison de la COVID-19, les séances du conseil se tiennent à huis-clos. Une captation de chaque séance est effectuée et l'enregistrement est déposé au candiac.ca.

Consultez le candiac.ca pour demeurer informés.



Série d'émissions : bilan des réalisations et grands projets présentés par le maire Dyotte

En novembre 2018, le *Plan stratégique de développement 2018-2033* vous a été présenté et vous avez pu découvrir la Vision 2033 à laquelle la Ville de Candiac aspire. Deux années se sont écoulées depuis et il est déjà le temps de vous faire découvrir le bilan des réalisations 2018-2020.

Le maire Normand Dyotte vous invite donc à visionner la série d'émissions au cœur de laquelle les réalisations des deux dernières années, ainsi que les actions et les chantiers à venir seront mis de l'avant. La série sera disponible en ligne cet automne. Surveillez notre site Web et notre page Facebook pour connaître tous les détails.

À propos du *Plan stratégique de développement 2018-2033*

Véritable « tableau de bord », le *Plan stratégique de développement 2018-2033* compte six chantiers qui orientent, entre autres, un développement sain et durable, une optimisation du réseau de transport, une valorisation et une protection du patrimoine environnemental, une bonification des services aux citoyens, ainsi qu'un positionnement clair comme modèle d'administration municipale. C'est ce plan qui nous permet de progresser vers notre objectif : construire, grandir et se développer, intelligemment.

Où visionner la série d'émissions?

-  candiac.ca sous l'onglet *Plan stratégique*
-  agora.candiac.ca dans la section *Grands Projets*
-  chaîne *YouTube* de la Ville de Candiac



En route vers un *Plan de mobilité active et durable*

Cet automne, la Ville de Candiac entame une importante démarche de consultation publique dans le cadre de la création d'un *Plan de mobilité active et durable*. Ce projet s'inscrit directement dans le *Plan stratégique de développement 2018-2033*. L'objectif sera de consulter la population et les acteurs impliqués afin de mettre sur pied une stratégie permettant de poursuivre la bonification et l'ajustement de l'offre pour la mobilité durable (transport en commun et transport actif) dans l'optique de maintenir un milieu de vie de qualité et un environnement sécuritaire pour tous. Les détails de la démarche seront mis à jour dans la section *Grands projets* de l'Agora de Candiac (agora.candiac.ca).





Parc de Jasper

Les travaux de réaménagement sont maintenant terminés et le parc est désormais accessible à tous! Nous vous invitons à y faire un arrêt lors de votre prochaine balade à vélo ou de votre sortie familiale. Vous y noterez une nette amélioration de la qualité des installations et des aménagements. Vous y découvrirez également l'ajout de modules de jeux et de mobiliers.

Place de la Fonderie

La Place de la Fonderie est fin prête à accueillir ses premiers visiteurs. Rappelons que l'aménagement de cet espace découle d'une démarche de cocréation avec les résidents et futurs résidents de ce quartier. La conception de ces espaces publics répond à plusieurs critères de développement durable, ainsi qu'à des besoins multigénérationnels. Ce nouveau parc comprend notamment des modules de jeux, une rue piétonne et des coins de repos. Nous vous invitons à découvrir ce nouveau lieu dès maintenant. Notez que certaines phases subséquentes d'aménagement auront également lieu.



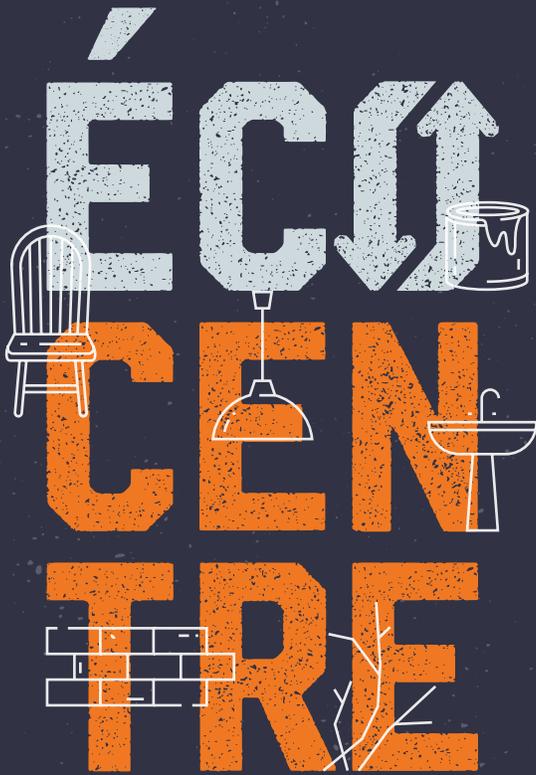
Sentier de la Rivière-de-la-Tortue

Vous pourrez bientôt parcourir le Sentier de la Rivière-de-la-Tortue dans son entièreté. Le parc d'interprétation de la nature de près de 2 km longeant la rivière de la Tortue à partir du parc Saint-François-Xavier vous réserve de nombreuses surprises. Vous serez surpris de constater l'étonnante biodiversité du milieu. Lors de votre balade, vous en apprendrez beaucoup au sujet de la faune et de la flore de la rivière grâce aux nombreux panneaux d'interprétation que vous croiserez sur votre chemin. Une visite s'imposera assurément! Demeurez à l'affût des développements concernant son ouverture officielle prévue au printemps prochain au candiac.ca.



Parc de la nature de Strasbourg

Profitez de l'automne pour vous balader sur la passerelle qui traverse le marais de Strasbourg. Cette étendue naturelle, d'une superficie de 58 000 m², présente un couvert végétal et une faune riches. Vous serez assurément charmés lors de votre visite. N'hésitez pas à profiter de l'occasion pour prendre de beaux clichés!



Ce centre de récupération permet de vous départir écologiquement de certains produits, matières et matériaux qui ne sont pas récupérés lors des collectes.



ÉCOCENTRE CANDIAC
80, boulevard Montcalm Nord
Candiac (Québec) J5R 3L8
450 444-6126

candiac.ca

ACCÈS ET TARIFICATION

L'écocentre est un service exclusif aux résidents de la Ville de Candiac et seules les matières d'origine domestique sont acceptées.

Chaque résident de Candiac peut se départir gratuitement de 15 m³ de matières par année*. Une fois cette quantité atteinte, des frais de 25 \$/m³ s'appliquent et sont payables par carte de crédit ou carte de débit.

** Les résidus domestiques dangereux (RDD), la peinture, les pneus et le matériel électronique sont acceptés gratuitement et ne sont pas inclus dans la quantité maximale par année.*

FONCTIONNEMENT

Les utilisateurs doivent :

- Trier leurs matières au préalable afin de faciliter la visite et d'accélérer le processus à l'écocentre;
- Se présenter au comptoir d'accueil munis d'une pièce d'identité avec photo et d'une preuve de résidence valide (permis de conduire, compte de taxes, compte Hydro-Québec, bail, etc.);
- Déposer leurs matières dans les conteneurs prévus à cet effet.

RÈGLEMENTS

- Seuls les résidents de Candiac sont admis à l'écocentre.
- Les matières et les produits découlant d'activités commerciales ou industrielles sont interdits.
- Les usagers doivent respecter les exigences quant aux matières acceptées et refusées.
- Les véhicules admis à l'écocentre sont uniquement les automobiles ou camionnettes (y compris de type « pick-up »), les camions fourgons (camion « cube ») de moins de 6,8 m [22 pieds] de long et les véhicules articulés avec ou sans remorque, de moins de 7,3 m [24 pieds] de long.
- Il est interdit de fumer sur le site.
- Les moteurs des véhicules doivent être éteints lors du déchargement.
- Il est interdit de descendre dans les conteneurs.
- Les enfants et les animaux de compagnie doivent demeurer dans le véhicule.
- Les usagers doivent décharger eux-mêmes leurs matières, et ce, uniquement dans les conteneurs et enclos prévus à cet effet.
- Il est obligatoire de respecter la signalisation sur le site.
- Il est interdit en tout temps de laisser des matières à l'extérieur du site de l'écocentre.

MATIÈRES ACCEPTÉES



- Appareils réfrigérants (contenant des halocarbures)
- Asphalte
- Bois
- Branches, sapins, bûches et souches
- Encombrants non métalliques
- Matières granulaires (diamètre de 40 cm et moins)
- Métaux et ferrailles
- Matériel électronique
- Matières recyclables (ex. : papier, carton, plastique [sauf 6])
- Pneus (sans les jantes)
- Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)
(ex. : bardeaux d'asphalte, briques, ciment à joints et coulis, placoplatre [gypse], portes et fenêtres, revêtement d'extérieur, toilettes, lavabos, bains, douches, etc.)
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
(ex. : adhésifs, goudrons, époxy et décapants, aérosols, ballasts [sans BPC], batteries d'auto [acide/plomb], bouteilles de gaz comprimé [propane, uréthane, hélium, etc.], ballasts [sans BPC], chlore et autres produits chimiques pour piscines, cylindres de mousse isolante, détecteurs de fumée, extincteurs, huiles à moteur usées, contenants vides et filtres, lampes fluorescentes [ampoules fluocompactes et néons], liquide de refroidissement et antigel, mercure (thermomètre) et médicaments, peintures [latex, alkyde, émail], pesticides, piles alcalines et nickel-cadmium d'AAA à D, piles rechargeables périmées, Ni-Cd, Ni-MH, Li-ion ou PB, produits d'entretien, produits nettoyants et débouches tuyaux, solvants [térébenthine, varsol, essence, carburant, diluant et alcool], teintures, laques, apprêts, antirouille, vernis, scellant acrylique, préservatif pour le bois et huile de lin)
- Terre



MATIÈRES REFUSÉES



- Amiante
- Armes, munitions et produits contenant des explosifs
- Bois enduit de créosote ou goudronné
- Carcasses d'animaux
- Carcasses de véhicules automobiles
- Déchets biomédicaux et radioactifs
- Ordures ménagères et résidus alimentaires
- Pneus dont le diamètre global excède 83,82 centimètres (33 pouces)
- Produits contenant des BPC ou du cyanure
- Résidus d'origine commerciale et industrielle
- Substances illicites (drogues, etc.)
- Terre contaminée



HEURES D'OUVERTURE

PÉRIODE ESTIVALE AVRIL À NOVEMBRE

Lundi	Fermé sauf exceptions
Mardi	Fermé
Mercredi	16 h à 20 h
Jeudi	Fermé
Vendredi	12 h à 20 h
Samedi	8 h 30 à 16 h 30
Dimanche	12 h à 16 h

PÉRIODE HIVERNALE DÉCEMBRE À MARS

Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	Fermé
Jeudi	Fermé
Vendredi	12 h à 20 h
Samedi	8 h 30 à 16 h 30
Dimanche	Fermé

IMPORTANT

Veuillez consulter l'horaire avant de vous déplacer puisqu'il sera impossible de disposer de vos matériaux à l'extérieur des heures d'ouverture.



Info-collectes

Communiquez avec l'équipe de la MRC de Roussillon pour toute question sur les collectes et problème avec vos bacs.

☎ 514 928-5227

🌐 ROUSSILLON.CA/INCOLLECTES

✉ infocollectes@mrcroussillon.qc.ca



Retour de la collecte des matières organiques aux deux semaines

La dernière collecte du bac brun chaque semaine aura lieu le 3 décembre. À compter du 17 décembre, les collectes se feront toutes les deux semaines jusqu'à la fin avril.

Feuilles et résidus verts

Vous avez des feuilles mortes et des surplus de résidus verts?

N'oubliez pas de les mettre dans votre bac brun! Si vous en avez trop, vous pouvez mettre vos surplus dans des sacs de papier (tous les sacs de plastique sont interdits) et les déposer à côté de votre bac brun le jour de la collecte. Le bac brun doit être obligatoirement sorti à côté de vos sacs de feuilles. Attention de respecter le dégagement nécessaire de 60 cm (2 pieds) entre vos sacs et votre bac!



N'oubliez pas de bien positionner vos bacs pour les collectes!

Il est important de placer vos bacs dans votre stationnement, près de la rue, afin que la rue, la piste cyclable et la voie publique soient libres d'accès pour les opérations de nettoyage et de déneigement. N'oubliez pas de laisser un dégagement de 60 cm (2 pieds) autour de votre bac pour permettre à la pince du camion de saisir le bac!



Manger local *c'est meilleur!*



ROUSSILLON
dans mon assiette



Les meilleurs ingrédients d'ici.

Apprêtés par les meilleurs chefs d'ici.

Découvrez les capsules vidéo « **Roussillon dans mon assiette** »
animées par **Chantal Lamarre**.

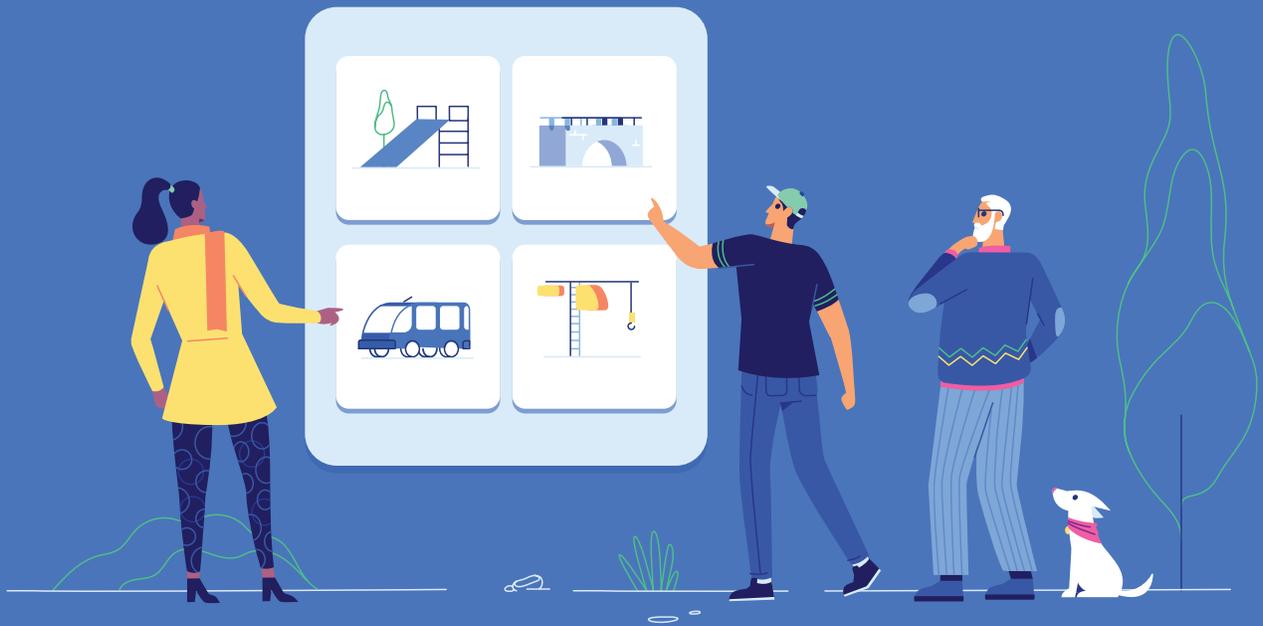

Je PARTICIPE
à la RELANCE.ca


CANDIAC
ma ville sous les arbres


MRC DE ROUSSILLON

L'AGORA DE CANDIAC

MON OPINION, MA VILLE
AU BOUT DES DOIGTS



CONSULTATIONS CITOYENNES | BOÎTE À IDÉES | SERVICES EN LIGNE
LICENCE POUR ANIMAUX | MESSAGES D'ALERTE | RESSOURCES

L'espace citoyen qui nous réunit !

agora.candiac.ca





Connaissez-vous tout de l'Agora?

Depuis cet été, les citoyens ont accès à une toute nouvelle plateforme numérique. Parmi toutes ses fonctionnalités, cet espace citoyen vous permet d'interagir avec votre Ville, de proposer des idées et d'accéder à des services, le tout centralisé en un seul endroit!

Le citoyen peut également :

- Recevoir les alertes de la Ville par téléphone, courriel et/ou SMS;
- Effectuer une requête et déposer un commentaire à l'un des services de la Ville;
- Participer à des consultations citoyennes via des sondages;
- Échanger avec d'autres concitoyens à propos d'idées;
- Effectuer des démarches administratives en ligne, telles qu'acheter une licence pour son animal, ou encore, s'inscrire aux activités de loisir;
- Et bien plus!

Accessible à partir de n'importe quel appareil, la plateforme est un outil incontournable pour le citoyen et vise à favoriser la transparence dans toutes les communications, à adapter les services municipaux en fonction des attentes de la population, à bonifier le service à la clientèle, ainsi qu'à favoriser l'implication des résidents. L'Agora est un lien direct entre la Ville et les citoyens et permet de cocréer le *Candiac de demain* sur une base collaborative. Visitez l'Agora dès maintenant!

agora.candiac.ca

Un espace citoyen pour partager mes idées, prendre part au dialogue et enrichir les décisions.



Un espace citoyen pour m'informer, recevoir des alertes et accéder à des services en ligne.



Un espace citoyen pour communiquer facilement avec ma ville.



Services en ligne

En plus d'offrir une panoplie de nouveautés en matière de consultation citoyenne, l'Agora s'accompagne également de la disponibilité de plusieurs services en ligne, dont :



Licence pour animaux

Les citoyens désirant faire l'achat ou effectuer le renouvellement d'une licence pour leur animal doivent désormais le faire via la plateforme et effectuer le paiement en ligne.



Demande de permis

À tout moment, les citoyens de Candiac ont la possibilité d'effectuer, en ligne, une demande pour certains permis.



Règlements par adresse

L'outil *Règlements par adresse* rend accessibles les règlements d'urbanisme relatifs à une adresse spécifique, en inscrivant une adresse civique ou un numéro de lot.



Candiac lance sa toute première politique culturelle



Cet automne, la Ville de Candiac s'est dotée de sa toute première *Politique culturelle*. Cette politique est le fruit de la collaboration entre les divers acteurs du milieu culturel à Candiac. Soulignons l'important apport du comité de suivi de la politique dans l'élaboration du document final.

Rappelons que la mise sur pied de cette politique faisait partie des actions à court terme du *Plan stratégique de développement 2018-2033* et que celle-ci a été élaborée grâce à un processus consultatif qui impliquait, entre autres, un atelier de participation publique.

Consultez la politique au candiac.ca sous l'onglet *Politiques*.

Lancement de la programmation 2020-2021 du Sentier des arts

Les artistes avaient jusqu'au 28 août dernier pour déposer leur candidature dans le cadre de l'appel de dossiers du Sentier des arts. Ils ont été nombreux et le talent était au rendez-vous! La liste des prochains artistes exposés se trouve au candiac.ca sous l'onglet *Arts et culture*. C'est l'occasion de découvrir des artistes talentueux et motivés par leur art! Faites un arrêt lors de votre prochain passage au parc André-J.-Côté.



L'Ordre de Candiac de retour au printemps 2021



En raison de la pandémie de la COVID-19, le Gala de la renommée qui devait avoir lieu cet automne est reporté au printemps prochain. La période de dépôt des candidatures sera du 7 décembre au 14 février. Les critères d'admissibilité ainsi que le formulaire de mise en candidature seront disponibles prochainement au candiac.ca.

Le Gala de la renommée permet d'honorer et de récompenser les Candiacois d'exception qui se sont distingués par leurs réalisations, leur implication et leurs initiatives. C'est lors de cet événement que sont décernés les prix de l'Ordre de Candiac. Ce dernier a été créé afin de souligner et d'honorer les citoyens, bénévoles et entreprises d'exception de la municipalité.

Pour plus de détails, visitez le candiac.ca sous l'onglet *Ordre de Candiac*.



La plaque honorifique sur laquelle est gravé le nom des citoyens, bénévoles et entreprises d'exception 2019.

La prévention des incendies

PRÉSENTATION DES BERGES DU ROUSSILLON **EN 5 MINUTES!**



Comment peuvent-ils vous aider en tant que citoyen :

- Conseils en matière de prévention d'incendie (avertisseurs de fumée, chauffage d'appoint, etc.)
- Conseils dans l'établissement de votre plan d'évacuation
- Toute question! Aucun questionnement ne mérite d'être gardé pour soi quand il est question de prévention d'incendie



Comment peuvent-ils vous aider en tant que commerce ou institution?

- Accompagnement dans l'élaboration et la mise à jour des plans de sécurité incendie
- Planification et réalisation d'inspections dans les bâtiments
- Pratique d'évacuation
- Présentations et formations éducatives (ex. : utilisation d'un extincteur)



Vous désirez en savoir plus ou vous avez une question? Communiquez avec l'un des techniciens dès aujourd'hui : 450 444-6351 | lesbergesduroussillon@ville.candiac.qc.ca

Connaissez-vous vraiment le rôle des techniciens en prévention incendie? Nous vous invitons à découvrir l'importance du rôle des Berges du Roussillon à travers cette chronique.

L'équipe des Berges du Roussillon, ce sont six villes desservies par une équipe de plusieurs préventionnistes professionnels, dévoués et polyvalents. Le regroupement d'un tel service entre plusieurs municipalités permet de répondre de façon uniforme aux objectifs de protection incendie et de prévention des incendies.

C'est un service gratuit et essentiel à la population. C'est important, profitez-en!



Le saviez-vous?

Le personnel en prévention des incendies visite régulièrement divers types d'établissements dont les écoles, les résidences pour retraités et les industries dans le but de s'assurer qu'ils sont conformes au règlement en vigueur et d'assurer la sécurité. Il n'est donc pas étonnant que votre enfant vous parle de la visite des « pompiers » à l'école sur l'heure du souper. Ils sont présents pour les citoyens de tous âges!

EN BREF...



Couverture d'un territoire de plus de

86 000 résidents

Mission :



Éduquer et sensibiliser le public afin de prévenir les incendies

6 villes desservies :



Candiac, Delson, Sainte-Catherine, Saint-Constant, Saint-Mathieu et Saint-Philippe



Video series: accomplishment highlights and a first look at upcoming projects, presented by Mayor Dyotte

In November 2018, we presented you with our 2018-2033 Strategic Development Plan as well as the 2033 Vision to which the City of Candiac aspires. Two years have since passed, and it is already time to share our 2018-2020 achievements. As such, the mayor would like to invite you to watch the video series that will highlight the accomplishments of the last two years. You will also find out all about the next steps we plan to take. The series will be available online this fall.



Candiac, proud of its parks

With its revamping complete, Jasper Park is once again accessible to everyone! You will notice a clear improvement in the quality of the facilities and amenities, including the addition of play modules and outdoor furniture. In addition to these improvements, the City of Candiac is pleased to announce the imminent opening of two new parks: Place de la Fonderie and the Rivière-de-la-Tortue Trail. Note that subsequent phases of development are also planned for Place de la Fonderie.

Food waste collection: back to every two weeks

The last weekly brown bin collection will take place on December 3. Starting December 17, food waste will be picked up every two weeks until the end of April.

Gala de la renommée postponed until Spring 2021

Due to the COVID-19 pandemic, the *Gala de la renommée*, slated to be held this Fall, has been postponed until next Spring. The nomination period for the event will be December 7 to February 14. Both the nomination form and details on the eligibility criteria will be available soon at candiac.ca.

Candiac launches its very first cultural policy

The City of Candiac launches its first-ever cultural policy this Fall. It stands as testament to the collaboration between the various players in the cultural community in Candiac. We would like to highlight the contribution of the policy's follow-up committee in drawing up the final document.



A word from the mayor

Dear Citizens,

As spectacular fall colours begin to transform Candiac's streets, we prepare to enter the final months of the year. In the face of the new reality that was imposed upon us in the spring, I salute the resilience of Candiac's residents and the community spirit that drives them. Indeed, this spirit has contributed to the success of the summer recreational programming and the popularity of the activities that took place under the roof of the Scène Cascades and our beautiful covered refrigerated skating rink. We are fortunate to be able to count on a team whose creative and innovative spirit has allowed us to reinvent summer!

This coming fall is sure to be a very lively one for Candiac, and one of the highlights will no doubt be the online series of videos during which I will proudly present a review of our achievements since the launch of the updated *2018-2033 Strategic Development Plan* in November 2018. I therefore invite you to keep an eye on our Web site or follow our Facebook page to make sure you don't miss the launch of this series, which provides an unprecedented look at projects currently underway and those in preparation—both of which will help shape the Candiac of tomorrow.

Among other things, we will be placing a great deal of emphasis on citizen participation. This fall, the City has initiated several consultative processes focused specifically on the TOD de la gare, the former Candiac golf course as well as active and sustainable mobility. An additional consultative process, related to the storage of recreational vehicles, will also be organized. Stay up to date by visiting agora.candiac.ca where all of the details will be posted.

I am also very pleased to announce that citizens will be able to come discover and enjoy Place de la Fonderie, located in the heart of Candiac Square, as well as the Rivière-de-la-Tortue Trail. Given the current pandemic context, the inauguration of these two new parks will take place next spring. Note also that Jasper Park has recently been unveiled in its new modernized setting. And, lastly, I would be remiss if I failed to mention the long-awaited rehabilitation of the roadway on De l'Industrie Boulevard. Much like all of you, we were eager to see this major thoroughfare keep up with our City's demands. Thank you for your patience!

On a final note, I would like to congratulate and thank the staff of the municipal organization for their exemplary management of the health crisis, helping ensure that employees and the public stay protected during the pandemic.

Stay safe!

Your mayor,

Normand Dyotte

Normand Dyotte
Mayor



Le *bulletin municipal* est publié par la Ville de Candiac.

Réalisation
Service des communications et relations avec le citoyen

Traduction
Annie Booth

Révision
Stéphanie de Bollivier

Photos
Service des communications et relations avec le citoyen, Picaboo Photographie et Amélie Picquette

Conception graphique
Agence Caza

Impression
Pub Cité

Tirage
10 815 exemplaires

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
candiac.ca

J'Y PRENDS RACINE



Découvrez les nombreuses actions qui forgeront le CandiAc de demain.

LE MAIRE VOUS INVITE À VISIONNER LA SÉRIE D'ÉMISSIONS GRANDS PROJETS

- ➔ PRÉSENTATION DES RÉALISATIONS DANS LE CADRE DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT
- ➔ COUP D'ŒIL SUR LES ACTIONS À VENIR DANS LA POURSUITE DE NOS OBJECTIFS VISION 2033
- ➔ DÉVOILEMENT DE GRANDS PROJETS

La série d'émissions sera disponible en ligne :

candiac.ca sous l'onglet *Plan stratégique*
agora.candiac.ca dans la section *Grands Projets*

Restez à l'affût! Les détails quant au moment de la diffusion de la série d'émissions seront annoncés prochainement au **candiac.ca**.

VISION 2033